

MANCHESTER

R A P P O R T F I N A L1. Relations de la représentation avec les autorités locales

Par la force des choses, c'est à Manchester qu'il a été le plus facile d'organiser une représentation, donnant l'occasion à des membres des autorités locales de faire la connaissance et de s'entretenir avec nombre de nos compatriotes et vice-versa. Grâce à l'amabilité et à l'ouverture d'esprit des gens du Nord ouest, les relations avec les autorités locales furent aisées et suivies. Toujours sur le plan local, les maisons suisses et nos compatriotes jouissent d'un renom de bon aloi.

2. Relations de la représentation avec les communautés suisses

L'arrondissement consulaire s'étend sur 17 comtés du nord de l'Angleterre, sur l'Ecosse, l'Irlande du Nord et l'Ile de Man.

2.1. Angleterre

2.1.1. Le "Swiss Club" de Manchester est assez bien fréquenté, quoique presque toujours par les mêmes membres. Jusqu'ici, fort heureusement, les réunions purent se tenir dans des locaux généreusement mis à disposition par la direction de Ciba-Geigy, locaux situés au sud de la ville où vivent la plupart des membres. Les locaux en question sont vendus, mais selon les derniers renseignements obtenus, il paraîtrait que le Club pourra continuer à y tenir ses séances. Personnellement, je trouve que l'effort du Club, en vue d'accueillir de jeunes membres, pourrait être accentué.

Voici les événements qui marquent en général le programme de l'année:

- fin janvier: une raclette
- fin mars, début avril: l'assemblée générale
- en juin: une course surprise en voiture (rallye)
- la célébration du 1er août a généralement lieu le jour même de notre fête nationale (y prennent aussi part les membres des Clubs de Liverpool et Leeds).
- en novembre: le banquet annuel dont l'Ambassadeur de Suisse en Grande-Bretagne et Madame Thalmann furent les hôtes d'honneur en 1977.
- en décembre: la fête de Noël des enfants.

Le chef de poste, qui est invité à assister aux délibérations du Comité a mis la résidence à disposition pour les séances peu après son arrivée.

A de très rares exceptions près (vacances), le chef de poste, son épouse et ses collaborateurs prirent part à toutes les manifestations.

- 2.1.2. A Manchester existe également la "Swiss Relief Society", dont l'activité est limitée actuellement à un cas d'assistance. Faute de dépenses, pas de problèmes de trésorerie! Comme il était difficile de trouver un remplaçant pour le caissier, le vice-consul assumait cette tâche jusqu'à son départ en 1977. Depuis lors, le secrétaire cumule les deux fonctions. Le consulat général est naturellement disposé à reprendre la tâche du trésorier si la société le lui demande. La société sait qu'elle peut faire appel aux services du consulat général.
- 2.1.3. Le petit "Swiss Club" de Liverpool se donne beaucoup de mal pour survivre. Il y parvient, et mérite tout l'aide que l'on

peut lui donner, notamment en prenant part aux quelques manifestations qu'il organise. Depuis 1976, faute de participants (période des vacances), la célébration de la fête nationale à Liverpool a été supprimée; les membres qui le peuvent se joignent à la célébration de Manchester.

2.1.4. A Liverpool existe également une petite "Swiss Relief Society".

2.1.5. Le "Yorkshire Swiss Club" de Leeds a connu une période difficile et incertaine avant de se décider, en toute liberté, à se défaire de l'autorité parfois abusive de son ancien président, M. Inebnit. Les membres élirent un homme dévoué en la personne de M. Schreibke, qui travaille pour la maison Sandoz. Sous sa direction et grâce à l'aide de quelques anciens membres, ce club connaît un regain de vitalité et quelques jeunes membres y ont même récemment adhéré.

Une autorisation générale pour trois voyages de service par an resp. à Liverpool et à Leeds a été accordée par la Centrale le 27 octobre 1966. A quelques exceptions près, j'ai régulièrement suivi l'activité de ces clubs en y emmenant deux ou trois collaborateurs du consulat général.

En relation avec la vie des sociétés suisses, je me suis rendu, quatre années consécutives à Londres, à mes frais, pour prendre part à la réunion de la Fédération des Sociétés suisses en Grande-Bretagne. La prochaine assemblée aura lieu le 15 juin 1979.

## 2.2. Ecosse

Sans entrer dans les détails, il est peut-être utile de rappeler qu'il s'agit d'une région beaucoup plus distincte de l'Angleterre qu'on ne l'imagine en arrivant à Manchester. En Ecosse, on est Ecosseis ou Britannique, mais pas Anglais!

Il me paraît aussi utile de rappeler que: "the Scottish legal system has one bedrock principle: it has nothing to do with the english one".

Pour l'aider territorialement, le consulat général dispose depuis 1969 de M. le Consul Hartmann, agent consulaire de Suisse à Edimbourg, né en 1929.

M. Hartmann est un homme aimable et dévoué. Cependant, à l'instar de ce que mentionnait mon prédécesseur dans son rapport final, il a fallu, à plusieurs reprises, lui rappeler les limites de ses compétences car, comme il le dit lui-même, M. Hartmann travaille parfois en artiste, ce qui n'est pas toujours compatible avec les exigences administratives. Il s'est révélé difficile d'obtenir de lui quelques lignes cohérentes. Si un problème vraiment sérieux devait surgir et qu'on ne soit pas à même de se rendre sur place (Edimbourg est à 350 km de Manchester), on pourra toujours consulter le Dr. Hans Jürg WIRZ que, d'entente avec la Direction administrative du DPF, j'ai fait désigner comme remplaçant de M. Hartmann pendant les absences de ce dernier (voir dossier 012.21(3) et 051.111).

Le 26 janvier 1978 j'ai sollicité l'accord de la Direction administrative du DPF en vue de désigner, dès le 1er mars 1978, un correspondant à Glasgow en la personne de Mme Ruth BOWES, née Keller (voir dossier 012.24).

Trois sociétés suisses que je ne saurais assez recommander de visiter et d'encourager: les clubs suisses d'Edimbourg, de Dunfermline et de Glasgow.

Le "Swiss Benevolent Fund for Scotland" est également actif; il est présidé par l'agent consulaire à Edimbourg, M. Hartmann, alors que le secrétariat est assuré par Mme R. Bowes, notre correspondante à Glasgow.

L'Ambassadeur de Suisse en Grande-Bretagne, Monsieur Thalman, a recommandé au soussigné de se rendre "au moins deux fois par an en Ecosse".

### 2.3. Irlande du Nord

Je n'ai pas pu me rendre en Ulster pendant mon séjour à Manchester. Il en a été question à plus d'une reprise entre notre agent consulaire et moi-même, mais chaque fois, la situation qui paraissait s'être calmée se détériorait à nouveau, de sorte que le projet était abandonné. Voir à ce sujet mon rapport du 14 août 1975 par lequel j'expliquais à la Direction politique du DPF les raisons pour lesquelles j'avais jusqu'alors renoncé à me rendre en Irlande du Nord et faisais quelques considérations - toujours valables selon moi - sur la structure de la communauté suisse. Voir dossier 201.0.

Pour nous y seconder: M. le consul Wagner, né en 1923, professeur ordinaire de langue celtique à Queen's University (Belfast), agent consulaire depuis 1970.

A l'heure de la rédaction de ce rapport, je n'avais pas eu l'occasion de rencontrer M. Wagner. En revanche, je lui ai maintes fois parlé au téléphone pendant les troubles de 1974 et, même si notre échange de correspondance est restreint, je crois pouvoir dire que nous avons en lui un partenaire des plus sérieux; il l'a prouvé.

M. W. Baumann, correspondant à Londonderry depuis 1970, est également dans l'enseignement supérieur ("senior lecturer"). Je n'ai eu qu'une fois l'occasion de m'entretenir avec M. Baumann par téléphone; la correspondance avec lui fut inexistante.

Pas de société suisse constituée en Irlande du Nord.

Il convient encore de rappeler qu'en cas de troubles qui pourraient amener à envisager une évacuation de nos compatriotes, un plan existe (voir dossier 201.0) qui n'est connu que de MM. Wagner et Baumann. Etant donné la structure de la communauté suisse, env. 80 personnes parmi lesquelles de nombreux double-nationaux et aucun couple de Suisses, il

est douteux que, le cas échéant, beaucoup d'entre eux se présentent pour être évacués.

Chaque nouvel immatriculé, de nationalité suisse seulement, est rendu attentif au fait qu'il peut, s'il le désire, recevoir une carte d'identité (carte de protection). Depuis 1974, quatre de ces cartes furent demandées.

Il n'en reste pas moins vrai qu'une visite du chef de poste en Irlande du Nord devrait intervenir d'entente avec M. Wagner, dès que les circonstances le permettront.

### 3. Autorités locales

#### 3.1. Manchester

Par le fait que je me suis trouvé doyen du corps consulaire à peine arrivé - ce qui ne signifiait pratiquement rien jusqu'en 1977 et pas grand-chose depuis lors - j'ai entretenu des rapports suivis et sympathiques avec les cinq maires de la ville que j'ai connus. La fonction de maire ("Lord Mayor") n'est revêtue que pour un an, de mai à mai.

La création de nouveaux comtés métropolitains (voir correspondance au dossier Oll.0 - 73/76), intervenue le 1er avril 1974, parmi lesquels celui du "Greater Manchester", a eu pour conséquence qu'en plus des autorités municipales, il faut aussi songer à celles du "GMC" ou "Greater Manchester County Council" qui ont leur siège dans la ville.

L'actuel "Leader of the City Council" est le conseiller Norman MORRIS (travailliste), influent, réservé, assez timide en société où il n'apparaît que rarement. Le leader de l'opposition, Dame Kathleen Ollerenshaw (conservateur), mairesse de la ville en 1975/76 est bien disposée à l'égard de la Suisse. Attention: comme elle est un peu sourde, elle parle pour ne pas avoir à écouter!

#### 3.2. Liverpool

Comme les Allemands, Français, Espagnols, Norvégiens et plusieurs pays

d'Amérique du Sud ont leurs représentations dans cette ville, j'ai fait une visite de courtoisie au Lord Mayor et à mes collègues européens de carrière. La compétition entre Manchester et Liverpool est grande et l'on demande toujours à Liverpool ce que l'on peut bien faire à Manchester et vice-versa!

### 3.3. Edimbourg et Glasgow

A l'occasion d'un voyage privé en 1974 et d'un voyage de service en 1978, j'ai fait des visites de courtoisie aux maires de ces deux villes, appelés en Ecosse "Lord Provost", ainsi qu'aux chefs des forces de la police.

## 4. Relations culturelles

Comme cela ressort du dossier de la période 1973/76, réf. 641.01, sur proposition du consulat général et d'entente avec la Fondation Pro Helvetia depuis 1975, un prix sous forme de livres est remis chaque année aux trois meilleurs étudiants en allemand, français et italien, désignés par l'Université de Manchester. De plus, toujours d'entente avec la Fondation Pro Helvetia, les trois départements (allemand, français, italien) furent invités à soumettre une liste des oeuvres d'écrivains suisses qu'ils souhaitaient avoir dans leurs bibliothèques. Grâce à la générosité de Pro Helvetia, il a été possible de satisfaire, dans une très large mesure, à ces demandes.

Une bonne relation s'est dès lors établie entre la représentation et l'Université de Manchester, ainsi qu'avec d'autres universités. Dans ce secteur de son activité, le consulat général est en contact avec la section culturelle de l'Ambassade de Suisse à Londres. Les noms de personnalités importantes du monde universitaire et culturel figurent au fichier social mentionné sous chiffre 9. ci-après.

Pour mémoire, le consulat général a entretenu de bonnes relations avec l'Institut Goethe ainsi qu'avec le Délégué culturel français.

## 5. Affaires commerciales

Pour expliquer la brièveté de ce chapitre, il est indiqué de rappeler que le Nord-ouest est plus un centre de production qu'un centre commercial. Presque tous les représentants de maisons suisses au Royaume-Uni sont établis à Londres.

La Chambre de commerce de Manchester est présidée, pour la période 1978-80, par M. D. Wilson, alors qu'elle est dirigée par M. A.F. Mack avec lequel j'ai eu des contacts utiles.

La présence suisse dans cette région est dominée par Ciba-Geigy, Sandoz et leur filiale Clayton Aniline. Je m'abstiens de citer des noms car tous les membres suisses de la direction et d'autres personnalités britanniques figurent dans le fichier social dont il est question sous chiffre 9. ci-après.

## 6. Corps consulaire

Dans son rapport final, mon prédécesseur écrivait: "Die Regeln eines Konsularcorps werden von der Town Hall nicht beachtet, auch nicht von der Consular Association". Si peu que ce soit, les choses ont légèrement changé depuis lors. Si, jusqu'en 1975, on comptait trois consuls de carrière (Belgique, Italie, Suisse), l'Iran a depuis lors ouvert un consulat général, ainsi que les Australiens, les Canadiens et Jamaïcains, un consulat; le Pakistan un vice-consulat.

Aussi loin que l'on puisse l'entendre ou le lire dans les dossiers, les consuls de carrière furent toujours déçus que la ville de Manchester les traitât comme d'autres hommes-d'affaires-consuls-honoraires de nationalité britannique. Sur l'insistance de mon collègue iranien, très susceptible dans ce domaine particulier, et avec l'approbation du Belge et de l'Italien, je fus chargé, comme doyen, d'approcher l'Hôtel de Ville. Au cours de différents entretiens, j'amenai les autorités de la ville à se renseigner à la source car il était évident qu'elles n'avaient pas connaissance de l'existence de la Convention



de Vienne sur les relations consulaires de 1963. A sa plus grande surprise, l'Hôtel de Ville reçut une réponse du Foreign and Commonwealth Office (Vice-Marshall of the Diplomatic Corps) qu'il me remit au début de 1977 en s'excusant d'être resté ignorant jusqu'à ce jour. Ce texte fut porté à la connaissance de l'Association consulaire par la Ville qui ne put qu'en prendre acte. L'objectif de cette démarche n'était pas de détrôner la sacro-sainte Association consulaire fondée il y a 96 ans, mais bien plutôt d'attirer l'attention des autorités de la Ville sur quelques réalités. Cela est fait, même si le résultat n'est guère spectaculaire, même si l'Association poursuit ses activités comme par le passé.

Après mon départ, le consul général de Belgique, M. Edgard Verhille, ancien ambassadeur de Belgique en Tanzanie et à Madagascar, sera le doyen. Il m'a dit connaître mon successeur désigné et se réjouir de le revoir.

Sur le même étage que le consulat général se trouvent les bureaux du Délégué commercial français. Mme Jeanne Dench, chef de poste, est une collègue non seulement aimable et serviable, mais également très renseignée sur toutes les questions touchant à l'industrie et au commerce de la région. Les relations entre son bureau et le consulat général sont excellentes.

Je connais mal le nouveau consul général d'Iran et un nouveau consul d'Italie n'a pas encore été désigné. Quant aux gens du Commonwealth (Australiens, Canadiens, Jamaïcains et Pakistanais) ils sont ici à la maison et l'on apprend à les connaître au cours d'une réception ou l'autre; ni lettres, ni visites de leur part. Le consulat du Canada va être fermé à la fin de l'année 1978.

Parmi les honoraires, j'ai particulièrement apprécié M. E. Fadil, consul pour le Liban et M. Sam Arditti, vice-consul pour l'Espagne.

## 7. Procédure d'arrivée

D'entente avec le Lord Lieutenant (représentant de la Reine) pour le comté de Greater Manchester et le Chef du protocole de la ville, voici la procédure

d'arrivée que je crois bien faire de recommander:

### 7.1. Visites

#### 7.1.1. Au Doyen

M. Edgard VERHILLE, Consul général de Belgique.

#### 7.1.2. A l'Hôtel de Ville de Manchester (Town Hall)

au Lord Mayor en exercice qui reçoit en général en présence du Town Clerk, M. Calderwood.

#### 7.1.3. A l'Hôtel de Ville de Manchester, une visite à M. B. Keneally, responsable de l'organisation des cérémonies (chef du protocole) me paraît indiquée. M. Keneally s'est révélé très utile et efficace à l'occasion de la visite de l'Ambassadeur de Suisse. De temps en temps, je l'ai convié à un déjeuner.

#### 7.1.4. Au "County Hall" (siège des autorités du Greater Manchester) par l'intermédiaire de la secrétaire du "Chairman of the Council":

- au Lord Lieutenant, Sir William DOWNWARD
- au Chairman en exercice
- au Chief Executive du comté.

Dans la mesure du possible, la visite sera arrangée pour que le visiteur soit reçu conjointement par les trois personnalités susmentionnées.

#### 7.1.5. Au Chef des forces de la police du Greater Manchester

M. C.J.A. Anderton, Chief Constable.

#### 7.1.6. Aux collègues de carrière y compris le délégué commercial français; si le président de l'Association consulaire n'est pas de carrière, il me paraît recommandable de lui rendre visite ainsi qu'au secrétaire.

- 7.1.7. Il est d'usage de faire une visite de courtoisie au "Mayor of the City of Salford" qui, lui également, reçoit en présence du Chief Executive, M. Rees.
- 7.1.8. Pour le monde universitaire et culturel, les six personnes suivantes seront à visiter:
- le Vice-Chancelier de l'Université de Manchester, Sir Arthur Armitage
  - notre compatriote, M. Keller, Professeur, Chef du Département d'allemand de l'Université de Manchester
  - le Vice-Chancelier de l'Université de Salford, Dr. J.H. Horlock
  - le Principal de l'UMIST (University of Manchester, Institute of Science and Technology)
  - le Directeur de l'Institut Goethe
  - le Délégué culturel français.
- 7.1.9. Le président en exercice et le directeur de la Chambre de commerce de Manchester.
- 7.1.10. Une visite à nos compatriotes, MM. Wüst et Jesel, de la direction de Ciba-Geigy ainsi qu'à M. Cooper, directeur de Clayton Aniline, me paraît indiquée. A l'occasion d'un déplacement à Leeds, une visite à Sandoz, M. Frank (compatriote) serait souhaitable.

## 7.2. A Liverpool

- Le Lord Mayor ainsi que les consuls généraux d'Allemagne, de France et d'Espagne.

## 7.3. En Ecosse

- Aux Lords Provost et aux chefs des forces de police de chacune des villes d'Edimbourg et Glasgow.

#### 7.4. Lettres d'arrivée

A l'instar de mon prédécesseur, j'ai adressé une lettre à tous les consuls en poste à Manchester ainsi qu'aux collègues européens résidant à Liverpool.

#### 8. Clubs

Il me paraît recommandable de devenir membre de l'Association consulaire et de la Chambre de commerce de Manchester.

J'ai adhéré au Rotary Club de Manchester sans en retirer, professionnellement, ce que j'en attendais. Les membres d'un grand club de province appartiennent souvent à un niveau assez bas de l'échelle directoriale et les informations que l'on peut recueillir, selon moi, manquent d'intérêt. J'ai gagné l'impression que le Britannique qui se pousse au Rotary veut avant tout se placer socialement.

Comme la résidence borde le terrain de golf, le chef de poste a toutes les facilités, s'il y est intéressé, pour devenir membre du Bramall Park Golf Club.

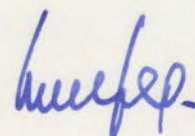
#### 9. Fichier "social"

Je laisse un fichier aussi complet que possible qui donne les noms et qualités des personnes qui y figurent. L'expérience prouve qu'il faut constamment le tenir à jour.

#### 10. Chancellerie et résidence

Bien qu'il n'y ait pas eu grand-chose à dire au sujet de la chancellerie et de la résidence dans le cadre de ce rapport, il est rappelé, pour mémoire, que le chef de poste désigné et son épouse passèrent une fin de semaine à Manchester au début de novembre 1978. Un vaste tour d'horizon a ainsi pu être fait.

10.1. Cette question n'ayant pas été évoquée en relation avec la résidence, il me paraît utile de renvoyer au s.d. réf. 021.20 "Ueberbauung des benachbarten Grundstücks" et de conseiller une visite au "Chief Executive of the Metropolitan Borough of Stockport", M. A.L. Wilson, à l'Hôtel de Ville de Stockport, pour le connaître, en cas de besoin.



(Jaques)

Manchester, le 23 novembre 1978

004.5 - JS/re